



Bulletin Municipal

CASTEL NEWS

"Las Novelas dau país"

Avril 2024



Le CMJ dans l'escalier du Sénat

Edito de Madame la Maire

Chers castelneuviennes, chers castelneuvien,

Félicitations aux élus du conseil municipal des jeunes pour toutes les actions entreprises depuis leur élection. Ils représentent l'avenir et sont les futurs acteurs de notre démocratie. L'avenir se prépare au quotidien dès le présent tout en gardant en mémoire le passé. Vos élus gardent le cap pour préparer la commune à demain, à la transition énergétique et écologique, transition à court terme pour répondre à l'urgence climatique et à la loi climat et résilience.

Je vous souhaite un bel été.

Françoise Rivet, Maire de Châteauneuf-la-Forêt

L'équipe municipale vous informe régulièrement sur la vie locale et associative de votre commune et sur les informations concernant la mairie avec :

- Châteauneuf, Brèves d'Infos
- Bulletin municipal : Castel news
- « Las novelas dau país » (semestriel)
- la page Facebook
- <https://www.facebook.com/commissioncommunicationchateauneuflaforet>
- Site internet de la mairie : www.chateauneuf-la-foret.fr

QR code Facebook



Mairie :

2, place du 8 Mai 1945 - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

Les personnes qui souhaitent la version numérique du bulletin municipal à la place de la version papier peuvent se rapprocher de la mairie.

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr - **Tél. :** 05 55 69 30 27

Référentes communication : Françoise Rivet, Pascale Duprat

Textes et photos : commission communication

Conception graphique : APCL Services - **Impression :** GDS Imprimeurs

Sommaire

- Edito : p 2
- Conseils municipaux p 3-4
- Petites villes de demain p 5-6
- Enfance & jeunesse p 7-8
- La forêt de Châteauneuf p 9
- Travaux du lac p 10
- Animations p 11-12
- Le coin des associations p 13-15
- État civil p 16
- Travaux au cimetière p 16
- Droit d'expression p 16
- Aide à la personne p 17
- Infos mairie p 18-19
- Infos pratiques p 20

Conseil municipal du 31 juillet 2023 :

- Avenant au marché de réfection partielle de l'école primaire : avance forfaitaire.
- **Emprunts** : 260 000 € pour les travaux de confortement du système de vidange du lac, 500 000 € emprunt relais dans l'attente du versement des subventions des projets d'investissement, 80 000 € emprunt relais lotissement des Thuyas.
- Ouverture de crédits, budget annexe lotissement des Thuyas.
- **Travaux de mise en sécurité routière rue Paul Breton**, participation de SAICA PACK.
- **Boutique éphémère** : modification de la participation économique des artisans/créateurs exposants (5 € par semaine).
- Recrutement d'un agent non titulaire à temps complet pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : accompagnement et surveillance des enfants pendant la pause méridienne et les temps d'activités périscolaires.
- **Divers** :
 - **Travaux du système de vidange du lac** : la demande de dérogation à la Préfecture pour le remplissage du lac a été refusée. Les services de l'Etat demandent la fourniture d'un rapport de fin de travaux qui doit être rédigé par le maître d'œuvre. Les essais de manœuvre des vannes se sont bien déroulés.
 - **Energies renouvelables** : Madame la Maire donne lecture du courrier de la ministre de la transition écologique qui incite les communes à définir sur leur territoire des zones d'accélération dans le but d'atteindre un objectif de production d'énergie verte fixé au niveau régional.
 - Le 15 juillet à 12h a eu lieu l'inauguration de la boutique éphémère.
 - **Projet de réfection de la Salle Bartholdi** : définition des besoins en cours avec l'ATEC, assistant à maîtrise d'ouvrage. Il est projeté de réduire la surface de la scène afin de créer des loges de part et d'autre. Par ailleurs, la démarche BDNA (Bâtiments Durables en Nouvelle Aquitaine) sera intégrée au programme de consultation de la maîtrise d'œuvre.
 - **Du 14/08/23 au 20/08/23 : festival du Mont Gargan.**
 - **26/08/2023 : journée de la promotion de Châteauneuf-la-Forêt** : visite guidée du bourg par le Pays d'art et d'histoire du Pays Monts et Barrages, présence de plusieurs agences immobilières, stands de Saïca Pack et du Crédit Agricole, fête des associations, ouverture de la Maison France Services, conférence par Nov'Habitat...
 - **Schéma directeur d'Aménagement du bourg de Châteauneuf-la-Forêt** : immersion du cabinet d'étude les 7, 8 et 9 septembre et organisation d'une réunion publique.
 - 2/09/23 à 14h : portes ouvertes d'une nouvelle activité « danse ».

Conseil municipal du 21 septembre 2023 :

- **Demande de subvention** : Grosses réparations de voiries communales 2024 (point à temps). Montant estimé : 51 535,91 €. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.
- **Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV, quartier du Peyrassaud** : enfouissement des réseaux électricité, télécommunications (100% à la charge du SEHV) éclairage public (100 % à la charge de la commune).
- Subvention annuelle de 100 € octroyée à l'association d'aide aux personnes âgées et /ou handicapées du canton de Châteauneuf-la-Forêt.
- **Tarifs gîtes communaux 2024** (consultables sur le site internet de la commune).
- Modification des provisions pour charges d'un logement communal (chauffage) à la demande d'un locataire.
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique.
- Adoption de l'expérimentation du compte financier unique.
- **Divers** :
 - Le PETR du Pays Monts et Barrages a été sollicité par 2 porteurs de projet désireux de s'installer sur le territoire. Ils souhaitent développer un projet d'hôtellerie de plein air durable avec une orientation forte sur la transition écologique et la préservation de l'environnement. Ils sont à la recherche de foncier à acquérir.
 - Projet du collège : « plastique à la loupe » accompagné par la fondation Tara Océan qui a pour objectif la sensibilisation environnementale avec des prélèvements dans le ruisseau de la Prairie.
 - La loi d'accélération des zones d'énergies renouvelables demande aux élus de déterminer des zones pour ces énergies avant fin décembre. Une réunion a été organisée par la communauté de communes de Briançon-Combadelle le 11 septembre 2023 avec la DDT et le SEHV. Un groupe de travail d'élus est constitué.
 - Concert du groupe Enigma au profit des écoles le vendredi 29 septembre à 20h30 salle Bartholdi.
 - Exposition « Chère famille », salle du conseil municipal du 30 octobre au 30 novembre.
 - Exposition sur les travaux du lac les 14 et 15 octobre lors du marché d'automne. Une bâche d'information sera apposée au niveau du parking du lac en face du supermarché.

Conseil municipal du 26 octobre 2023 :

- Modification des montants et taux de prestations du comité des œuvres sociales envers le personnel.
- Approbation de la durée de l'amortissement des subventions d'équipements versées.

● **Modification des tarifs des concessions funéraires :** prix au mètre carré : concession trentenaire : 55 € le m², concession cinquantenaire : 77 € le m². Suppression des concessions perpétuelles. Les autres tarifs restent inchangés.

● **Marché rénovation partielle école élémentaire, travaux de raccordement des eaux pluviales :** l'entreprise Vauzelle Détection est retenue.

● **Divers :**

➤ **Lecture du règlement intérieur du cimetière.** Cet arrêté est **affiché à l'entrée du cimetière** et consultable sur le site internet de la commune.

➤ **Loi d'accélération des zones d'énergies renouvelables :** les élus travaillent sur la plateforme numérique de saisie des informations.

Conseil municipal du 14 décembre 2023 :

● Adoption du régime de fongibilité des crédits.

● Autorisation d'engagement, de liquidation et mandatement des dépenses d'investissement-budget principal communal.

● Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

● Adhésion au groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation (ESP 87 du SEHV).

● **Prestations complémentaires pour le confortement de la vidange du barrage du plan d'eau communal.** Missions de suivi des travaux par le cabinet ISL Ingénierie. Montant : 6090 €.

● **Création d'un emploi non permanent** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein de l'école maternelle et/ou élémentaire de la commune (AESH/accompagnement des élèves en situation d'handicap) pour le temps périscolaire du 8 janvier au 5 juillet 2024.

● Autorisation de recrutement d'agents contractuels remplaçants pour les fonctionnaires territoriaux ou agents contractuels indisponibles.

● **Indemnités de fonction :** Maire, adjoints, conseillers délégués au 1^{er} janvier 2024 : le montant des indemnités des adjoints et conseillers délégués n'est pas modifié.

● **Révision des tarifs 2024 des salles Bartholdi et Camille Claudel.** (Consultables sur le site internet de la commune).

● **Prix des repas 2024 servis aux enfants des écoles maternelle et élémentaire à la cantine du collège : montant identique à 2023.**

● Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association des amis castelneuviens (100 €, compensation coût du chauffage pour la location de la salle communale de Linards).

● Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation de conteneurs de collecte textiles avec LE RELAIS 23. (Route de l'Ecluse, 51 avenue de la Prairie, rue de la Papèterie).

● Soutien et signature du manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage.

● **Plantation d'un arbre pour chaque enfant né et résidant sur la commune.**

● **Divers :**

➤ Remerciement de la Ligue contre le cancer 87 : récolte de 397 € lors des actions menées sur la commune.

➤ Remerciements des administrés pour le cadeau de Noël remis aux aînés.

➤ Groupe de travail des ENR (zonage des énergies renouvelables avec les conseils de la DDT lors de la réunion du 14 décembre).

➤ **Départ du Chef de Projet PVD Thomas Villette au premier trimestre 2024. Une campagne de recrutement avec Briance Combade sera lancée prochainement.**

➤ Marché de Noël le vendredi 22 décembre.

Conseil municipal du 30 janvier 2024 :

● Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR). (**Voir article page 19**).

● Adhésion de la commune à la proposition commerciale de la Poste pour repositionner et certifier les adresses postales de la commune avec publication au format BAL (Base Adresses Locales). Montant : 3816 €.

● Autorisation de donner à l'Etude de Maître Debrosse et Rodier d'engager les cessions des parcelles F 2049 et F 2050 dans le cadre de la voirie rue de Chantalouette.

● Convention de mise à disposition d'occupation temporaire à titre précaire de la salle de motricité de la garderie entre la commune et Madame Aurélie Javerliat pour des formations le week-end. Montant forfaitaire de 50 € par week-end.

● Participation de l'employeur dans le cadre de la protection sociale complémentaire, prévoyance. Mandat au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne.

● Taux de promotion pour les avancements de grade des agents.

● **Primarisation des écoles maternelle et élémentaire : refus de la primarisation pour la rentrée scolaire 2024.**

● Signature d'un engagement entre la collectivité de Châteauneuf-la-Forêt et l'Etat pour développer une offre de sécurité.

● **Divers :**

➤ PLU : réunion le 29 février, organisée par Karthéo, avec les personnes publiques associées.



Réunion avec l'Etablissement Public Territoriaux de Bassin concernant les économies d'eau au niveau de la collectivité.

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

2024 sera l'année de la concrétisation des premiers projets initiés par l'équipe municipale avec le lancement de plusieurs chantiers. Dans le même temps, un travail de fond continue avec le rendu d'études et le lancement de recrutement de maîtrise d'œuvre (architecte) afin de préparer au mieux les prochaines phases opérationnelles de travaux en 2025.

HABITAT

Promouvoir la rénovation des logements privés

Nov'Habitat élargi la durée des permanences sur le terrain. Désormais, Cédric VERGNAUD vous accueillera de 9h à 17h à la Maison France Service Jane Limousin sur rendez-vous.



05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les aides disponibles ?

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique.

Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communes de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers et les professionnels du petit tertiaire privé (hors Limoges Métropole).

Attention aux arnaques à la rénovation ! Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov',...) ne font jamais de démarchage en porte à porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Méfiez-vous de recevoir les vos contacts à Nov habitat 87.

Contact :

Nov'Habitat 87 - Tél. : 05 55 14 88 42

Mail : contact@novhabitat87.fr

Site internet : www.novhabitat87.fr

Diversifier l'offre de logements

Conseil Départemental Haute-Vienne/ODHAC : 6^e programme logement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

En juin 2023, la commune de Châteauneuf-la-Forêt a postulé pour bénéficier du 6^e programme d'implantation de logements PMR co-porté par le Conseil Départemental Haute-Vienne et l'ODHAC. Ce type de logement est destiné aux personnes qui ont des difficultés pour se déplacer dans la vie de tous les jours. Des loyers modérés (environ 300 euros/mois) sont pratiqués pour ouvrir au plus grand nombre la possibilité d'accéder à cette offre. La collectivité a eu la bonne surprise d'avoir un retour positif. Châteauneuf-la-Forêt doit mettre à disposition de l'ODHAC un terrain de 1 500 à 2 000 m² et participer à hauteur de 15 000 euros par logement. 4 à 6 logements seront réalisés. Actuellement, les élus de Châteauneuf-la-Forêt travaillent en collaboration avec le Conseil Départemental et l'ODHAC pour identifier un terrain adapté, situé en centre-bourg à proximité des commerces et services. 3 années de montage de projet seront nécessaires avant de lancer les travaux.

Identifier les biens à louer ou à vendre ainsi que les personnes à la recherche de logements



La commune est consciente des difficultés rencontrées pour trouver un logement sur le territoire. Pour tenter de répondre à cette problématique, les élus souhaitent favoriser le rapprochement de l'offre et la demande. La collectivité vous invite à vous rapprocher de la mairie pour remplir un formulaire « Locataire » ou « Propriétaire » pour guider aux mieux les futurs habitants de la commune. L'identification de la demande est également importante pour les élus pour bâtir les futurs projets d'offre de logements.

Révision complète du Plan Local d'Urbanisme

Point sur l'avancement du projet



Réunion avec le groupe de travail

Après avoir validé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)***, le travail continue ! Nous allons maintenant débiter deux phases importantes dans la construction du nouveau **Plan Local d'Urbanisme** :
→ La construction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** ;
→ Le zonage.

Une fois l'ensemble de ces travaux réalisés, le règlement écrit sera défini en cohérence avec le PADD*, les OAP et le Zonage. Le document sera ensuite soumis pendant 1 an à l'enquête publique.



Réunion publique de présentation du PADD

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Source : www.club-plui.logement.gouv.fr

Les OAP**

Créées par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) et complétées par la loi Grenelle 2, les Orientations d'Aménagement et de Programmation visent à définir des intentions d'aménagement sur un secteur donné, quelle qu'en soit l'échelle (îlot, quartier, commune, groupe de communes, territoire intercommunal...).

Le rôle des OAP a été conforté par la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) et le décret de modernisation du règlement du 28 décembre 2015 comme principal outil de projet d'aménagement au sein du PLU.

Pour être efficace, l'OAP doit respecter un certain nombre d'exigences :

- répondre aux objectifs du PADD ;
- affirmer des choix tout en étant adaptée aux besoins des habitants et aux caractéristiques du territoire ;
- être compréhensible pour être appropriée par tous ;
- être applicable pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Source : www.club-plui.logement.gouv.fr

MOBILITÉ - CADRE DE VIE

Schéma directeur d'aménagement du bourg

L'étude a été lancée en juillet 2023 pour une durée de 12 mois et l'objectif est de doter la commune d'une feuille de route globale pour aménager le bourg dans les années à venir.

L'équipe pluridisciplinaire a rendu son travail de diagnostic à l'équipe municipale le 1^{er} février 2024.

Au-delà de la vision urbanistique, l'accent a été mis sur le paysage et plus particulièrement l'eau ! Cet élément a façonné le bourg avec les valons.

Une balade sera organisée le samedi 4 mai à 10h et un ciné-débat programmé le 24 mai à 20 h 30 au cinéma Le Colisée.

Objectif : échanger avec les habitants, pour bâtir des scénarios d'aménagements qui seront ensuite proposés aux élus.

ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET LOISIRS

Implantation d'un terrain multisports

Prévu pour fin 2023, finalement les travaux du terrain multisports et de réhabilitation des couloirs d'athlétisme débuteront courant 1^{er} semestre 2024 pour des raisons pratiques (météo).

La commune va investir 88 332,50 euros HT (105 999 euros TTC). Ce projet est soutenu à hauteur de 62 277,40 euros par différents partenaires financiers dont :

- Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne : 15 580,00 euros.
- L'État : 19 457,25 euros.
- L'Agence National du Sport (ANS) : 27 240,15 euros.

Implantation d'une pumptrack

La commune souhaite continuer à développer les équipements sportifs et de loisirs au sein du secteur du lac. C'est dans cette optique que les élus ont travaillé pour obtenir des subventions auprès de l'État (DETR) et l'Europe (FEDER) pour concrétiser prochainement ce projet et ainsi lancer un appel d'offre pour initier les travaux en 2024. Le futur équipement est estimé à environ 100 000 euros avec des aides des différents partenaires couvrant 80% de la dépense.

Le PETR Monts et Barrages a soutenu la collectivité dans la construction des demandes de subventions.

Rénovation de la salle Bartholdi

Équipement emblématique de la commune, cette salle polyvalente accueille des manifestations culturelles, des repas festifs, des activités associatives, ...

L'équipe municipale, consciente de l'importance de cet équipement mais aussi de son état, porte un projet de rénovation. Accompagné par l'ATEC 87, en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, la commune a lancé un appel d'offre en Février 2024 pour recruter un architecte pour affiner le projet.

ATEC 87 – Agence Technique de la Haute-Vienne

Ce projet de rénovation est lié au développement d'un réseau de chaleur biomasse. Le SEHV accompagne également les élus sur ce sujet et un maître d'œuvre sera prochainement recruté.

SEHV – Syndicat, Énergie de la Haute-Vienne

ÉVÈNEMENT

Le centenaire de la Statue de la Liberté castelneuvienne

2024 est l'année de célébration du centenaire du monument aux morts emblématique de la commune, la Statue de la Liberté.

Pour l'occasion deux célébrations seront organisées :

- Le samedi 31 août 2024 : Célébration festive avec pour thème, les années d'entre-deux guerres. Différentes animations seront au programme : expositions, diffusion de films sur le thème de la Statue de La Liberté, dictée en plein air, jeux en bois pour les enfants, carrousel, soirée cabaret, ...
- Le lundi 11 novembre 2024 : Célébration commémorative avec un travail de mémoire réalisé par le PAH.



VISITE AU SÉNAT : UNE BELLE JOURNÉE POUR NOS PETITS ÉLUS !



L'hémicycle : les jeunes confortablement installés dans les fauteuils des « grands sages », ont pu siéger quelques instants, échanger quelques mots avec la sénatrice.

Le 28 février 2024, sur l'invitation de la Sénatrice Isabelle Briquet et du Sénateur Christian Redon-Sarrazy, les élus du Conseil municipal des jeunes de Châteauneuf-la-Forêt, accompagnés de Françoise Rivet Maire, de la commission du Conseil municipal des jeunes et de quelques parents ont eu la chance de visiter le Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

L'immense bibliothèque, le trône de Napoléon, la salle de conférences, la salle du livre d'or de Marie de Médicis : son histoire, et son architecture, et le grand escalier ont émerveillé tout le groupe.

J'ai bien aimé visiter le Sénat. On a vu l'hémicycle et la très grande bibliothèque, il y avait même le trône de Napoléon ! On est allés sous l'Arc de Triomphe et on a vu la flamme du soldat inconnu. On est même devant la tour Eiffel. Mais, la chose moins bien c'est qu'il y avait six heures de route !

ENFANCE
JEUNESSE

Ensuite les jeunes ont déambulé dans les rues de Paris, ils ont pris le métro pour terminer leur périple parisien à l'Arc de triomphe, et sur les Champs Élysées.

Sur le trajet, ils ont pu admirer l'un des monuments les plus emblématiques au monde : la tour Eiffel.

Les jeunes élus remercient chaleureusement le Conseil Municipal pour leur avoir offert ce voyage et cette visite riches en souvenirs. Ils remercient également les sénateurs qui ont répondu favorablement à leur courrier.

Pour information : tous les élus et les parents accompagnateurs ont payé leur voyage ainsi que leurs repas.

Témoignages des enfants :

« J'ai passé une très bonne journée à Paris avec le Conseil Municipal. C'est une chance d'avoir visité un lieu comme le Sénat ! Je ne m'attendais pas à découvrir un lieu si beau : des dorures, des lustres magnifiques, et une bibliothèque géante. J'espère que d'autres enfants auront la même chance que nous. »

« La journée au Sénat était magnifique. On a visité toutes les pièces du Sénat, on a vu tout ce qu'il y a à voir, on a rencontré la Sénatrice, c'était trop bien, j'ai adoré, donc si je pouvais retourner au Sénat, je n'hésiterais pas une seconde ! »

« On est arrivé devant un grand bâtiment qui est le Sénat, on a été accueilli par la Sénatrice et le Sénateur. On a visité une salle qui se nomme « le livre d'or » où se trouve des peintures ornées de feuilles d'or puis nous nous sommes assis dans les sièges de l'hémicycle. Cette journée a été agréable et pleine de découvertes. Je suis très satisfaite de cette journée. »

« La matinée, au Sénat a été une excellente découverte pour moi, car j'ai vu plein d'œuvres. J'ai appris plein de choses, les adultes ont été merveilleusement gentils. La matinée au Sénat m'a fait découvrir et apprendre des choses. La journée à Paris a été super ! J'espère que l'on va recommencer. Merci pour ce voyage. »



Tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe



Sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris

COLLECTE DE JOUETS POUR LE SECOURS POPULAIRE

Le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) a réalisé une collecte de jouets au profit du Secours Populaire en faveur des Pères Noël Verts, au mois de décembre 2023. Merci aux généreux donateurs !



"J'AIME LA NATURE PROPRE" : OPÉRATION PARTICIPATIVE ET CITOYENNE DE NETTOYAGE DE LA NATURE AVEC LE CMJ

Le CMJ Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec la Fédération Nationale des chasseurs, l'Office Français de la biodiversité et l'ACCA locale, ont organisé le 16 mars une opération de ramassage des déchets. Départ par petits groupes sur des itinéraires de ramassage définis : lac, stade, autour du gymnase, écoles. Le matériel ainsi qu'une petite collation ont été fournis par la Fédération Nationale des chasseurs. Participation active de 35 personnes pour 30 kg de collecte !



CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE RUN&BIKE UNSS

22 novembre 2023 Châteauneuf-la-Forêt



L'équipe EPS remercie tous les élèves impliqués, le personnel du collège, parents et partenaires, et la Mairie de Châteauneuf-la-Forêt !

CHAMPIONS D'ACADÉMIE !



Et maintenant...
Vers le championnat de France... en Corse ! (Fév. 2024)
BRAVO !!!

CHAMPIONNAT DE FRANCE EN CORSE



À Porticcio... une finale extraordinaire pour les quatre collégiens !

Les élèves du collège Jean Monnet de Châteauneuf-La-Forêt décrochent la 15^e place (/25 équipes) au championnat de France UNSS de Run&Bike qui s'est déroulé du 6 au 8 février 2024 à Porticcio, en Corse !

Durant ces 3 jours, 103 délégations soit plus de 600 élèves venus de toute la France, et qualifiés dans leur académie respective, se sont affrontés sur un parcours tracé pour l'occasion. Toutes les catégories étaient représentées, collège, lycée et sport partagé, qui inclut un sportif valide et un autre porteur de handicap. Cette compétition, autour d'une discipline en plein essor, est un vrai succès, favorisant la mixité entre tous ces jeunes compétiteurs.

Cette aventure vient s'ajouter aux précédentes et permet de maintenir un fort engouement au sein du collège, dans de nombreuses activités et avec toutes les générations d'élèves !

DANS LA FORÊT : "LA PIERRE RANDOULHÈRE"

En plein cœur de la forêt de Châteauneuf, en limite de la commune de Sussac, à une altitude d'environ 630 m, se trouve une pierre à dévotion un peu particulière : "Lo Peyro Roundoulhero".

"La Pierre"

Hêtres, chênes et châtaigniers ainsi que quelques pins sylvestres servent d'écrin à cette pierre formée, en fait, de deux blocs dont la composition est sujette à différentes hypothèses. En effet une analyse minéralogique a révélé que cette roche ne se trouve pas naturellement sur la commune. Elle aurait pu être rapportée de quelques kilomètres. Peut-être a-t-elle servi de repère géographique ??... Bien des interrogations persistent...

"La pierre à dévotion"

Sur le premier "rocher" une vasque creusée en entonnoir avait, autrefois, la singularité d'être toujours remplie d'eau. Maintenant cette pierre, qui garde l'eau de pluie, est souvent asséchée sous une couche de feuilles mortes.

En arrière de la Pierre un espace planté de petites croix de bois maintenues par un "pelio" noué se détache sur un parterre de mousse. Ce "pelio" est souvent une petite chaussette ou un mouchoir, certains très vieux, d'autres plus récents, mais plus rares.

L'eau de la Pierre Randoulhère est reconnue pour ses vertus curatives des maladies de la petite enfance : eczéma, impétigo, croûte laiteuse du nourrisson (las rougnas). L'enfant malade est le plus souvent amené sur place et le "pelio", imbibé de l'eau qui guérit, frictionne les zones atteintes. Les "pelios" deviendront ex-voto sur les petites croix fichées en terre.

Lo Peyro roundoulhero doit peut-être son nom à la coutume pratiquée lors des dévotions : ce serait la pierre autour de laquelle on tourne ! Ou bien était-elle la pierre errante (randoular : errer en vieux patois) ?

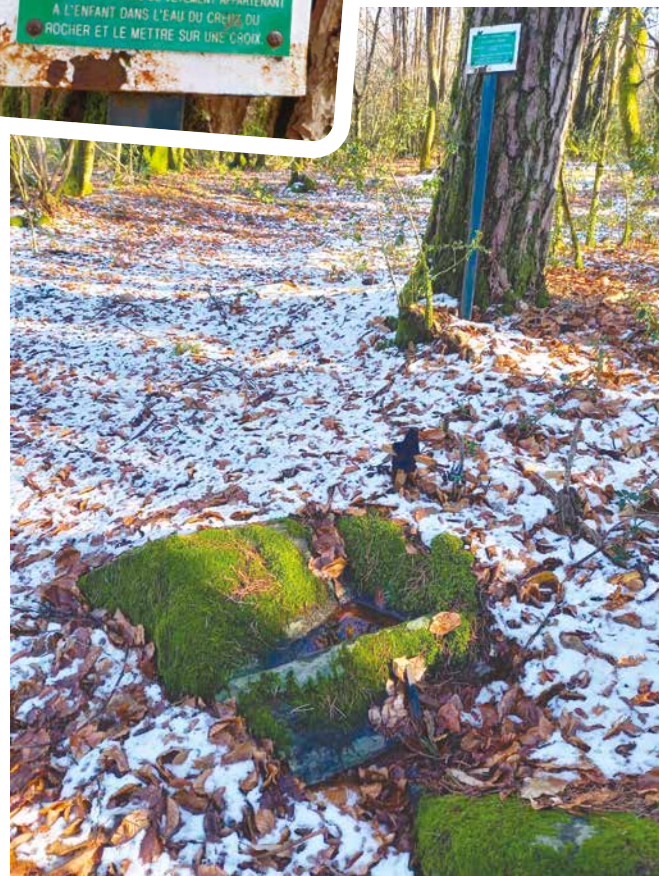
Survivance d'un rite païen honorant les dieux familiers ou la pratique d'un rite chrétien... la Pierre Randoulhère singulier objet de vénération fait partie de notre patrimoine et ne doit pas être oubliée.

(Sources : Société historique de Châteauneuf-la-Forêt)

Projet en cours

Pour s'y rendre, les chemins serpentent dans la forêt mais ils sont parfois oubliés et peu entretenus. La forêt est constituée de beaucoup de parcelles privées et il faut s'entendre avec les propriétaires pour pérenniser le chemin.

Nous nous proposons de restaurer un itinéraire facile à emprunter, en collaboration avec le Conseil Départemental. Lorsque ce sera fait nous vous en informerons dans un prochain bulletin.



LA FORÊT
DE CHÂTEAUNEUF

LE LAC TRAVAUX

Après la remise en eau, et la visite de contrôle effectuée en février 2024, la conformité du barrage a été validée. Début mars la Fédération de Pêche 87 et l'AAPPMA ont procédé au repoissonnement du lac. Le lac est prêt à retrouver toutes ses activités de plein air dans son cadre naturel.



Formation des agents à la maintenance technique du barrage par la société Fournier et Laurière



Exposition sur les travaux du lac lors du marché d'automne



MARCHÉ D'AUTOMNE ET OCTOBRE ROSE

Lors du marché d'automne la commune de Châteauneuf-la-Forêt en partenariat avec la ligue contre le cancer de la Haute-Vienne et Baout (association qui vient en aide dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'environnement au Sénégal) se sont mobilisées contre le cancer du sein en organisant une marche de 4 km ou 8 km.

Plus de 90 participants, ont fait vivre cette deuxième édition castelneuvienne. Après l'effort, venait le réconfort avec le pot offert par la mairie. Les dons récoltés (214 €) ont été entièrement reversés à la ligue contre le cancer.

Le marché aux couleurs automnales a été animé en fin de matinée par l'Escola dau Mont-Gargan accompagnée de plusieurs groupes folkloriques.



Stand de la Ligue contre le cancer 87 et le vélo smoothie



Animation du marché
par l'École du Mont Gargan

MARCHÉ DE NOËL



EXPOSITION CHÈRE FAMILLE



Exposition historique au mois de novembre 2023, ayant pour thème l'accueil des familles venues d'Alsace et de Moselle entre 1939 et 1945 dans le Sud -Est de la Haute-Vienne. Elle a été réalisée par des collégiens de Châteauneuf-la-Forêt et d'Eymoutiers accompagnés par leurs enseignants, le journaliste Marcel Roche, et Marc Montaudon.

VOEUX 2024

La cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu samedi 6 janvier, à la salle Bartholdi, en présence de Philippe Laycuras, Préfet Délégué ; de Damien Maudet, Député de la circonscription ; d'Isabelle Briquet, Sénatrice ; de Patrick Malet, Conseiller Départemental ; d'Yves Le Gouffe, Président de Briance-Combade ; des maires et élus du territoire et des représentants du Conseil municipal des Jeunes.

Merci à toutes et tous pour votre présence !



Cérémonie des vœux Madame la Maire entourée du Conseil municipal et des élus du CMJ



La remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries s'est déroulée avant la cérémonie des vœux. Bravo à tous !



Les lauréats du concours des maisons fleuries

REPAS DES AÎNÉS



LE FOLKLORE DE L'ESCÒLA DAU MONT GARGAN, VOUS CONNAISSEZ ?

Implantée depuis janvier 2022 sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt, l'Escòla dau Mont Gargan fait vivre les traditions populaires de notre territoire par le biais de diverses manifestations. **Nous avons reçu un très bon accueil des castelneuviens et de leurs élus, mais connaissez-vous vraiment nos activités ?**

Qu'est-ce que le folklore ?

Le **folklore** est un mot anglais qui signifie "**la connaissance du peuple**". C'est l'ensemble des **pratiques culturelles** (croyances, rites, contes, légendes, fêtes et cultes) liées à des sociétés traditionnelles. C'est au début du XXème siècle, que des groupes que l'on appelle folkloriques se constituent un peu partout en France afin de collecter, sauvegarder et de **transmettre cet héritage culturel ancré sur un territoire**.

Quelle est notre histoire ?

En 1936, André et Adrien Bernis ont l'idée de **fonder un groupe folklorique à la Croisille sur Briance**. Après les perturbations causées par la seconde guerre mondiale, l'association se reforme en 1962 grâce à l'initiative de jeunes crozillais. L'appellation de groupe folklorique sous le nom d'Escòla dau Mont-gargan est adoptée en 1966. En 1974, elle adhère à la CFATP (confédération française des arts et traditions populaires). En 2022, les membres de l'association décident du déplacement du siège social sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt.

Quelles sont nos activités ?

Nous produisons des **spectacles** qui mettent en scène des **gestes**, des **pas de danses**, des **chorégraphies**, des **façons de faire d'autrefois**, le tout dans un souci artistique. Nos prestations mêlent musique, chants, danses et **langue régionale**. Nous entretenons et mettons en valeur **différents costumes d'époque** dont la pièce maîtresse est le **barbichet** qui connut son apogée au milieu du XIX^e siècle.

Nous proposons également des spectacles comprenant du **théâtre** en langue limousine, comme en témoigne la soirée du 3 mars 2024 au cinéma le Colisée avec la **pièce "l'aiga miraculosa"**. **Nous intervenons dans les écoles, les ALSH** pour des **initiations en danse et langue régionales**. Nous organisons également : des **concerts pour Noël** en langue limousine, des **bals trad**, des **bals musette**, des **bals clandestins en tenues des années 40**, des **expositions de costumes traditionnels**, des balades thématiques et bien-sûr **le festival du Mont Gargan**.

Quel programme pour 2024 sur la commune ?

Nous pouvons énumérer, les **bals du 18** à la salle Bartholdi (avec repas tête de veau, les 18 mai, juillet et août), la participation à la fête de la musique le 21 juin, la présentation du festival le vendredi 09 août au marché, **le festival du Mont Gargan du 13 au 18 août** (concert de Gospel et groupe des Etats-Unis), l'animation du **marché de Noël** et concert de Noël le 20 décembre.

Comment nous suivre ?

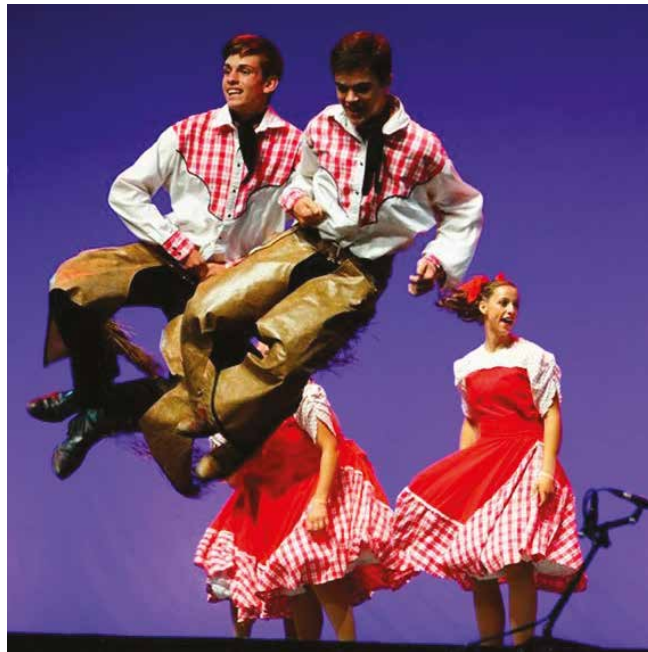
Sur internet : ecoledumontgargan.com

Sur nos réseaux sociaux (facebook, instagram, Tik-Tok)

Rendez-vous visite chaque vendredi à partir de 18h30 salle Bartholdi : 18h30-19h45, enfants, 19h45-21h novices et jeunes, 21h-23h confirmés.



LE COIN
DES ASSOCIATIONS



Groupe American footworks dance compagny



Danseurs de l'Escòla dau Mont Gargan



Pièce de théâtre "l'aiga miraculosa"

SOLIDARITÉ

Permanence d'accueil mobile du Secours Populaire en Haute-Vienne

Solidaribus

À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT
DEVANT LA MAIRIE

Les prochaines permanences dans la commune auront lieu les :

Le Mardi :
23/04 – 28/05
25/06/2024
à 14h15

- Accueil social
- Aide alimentaire
- Accès aux vacances
- Aides aux démarches en ligne
- Colis de Noël
- Informations et orientations

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
« Le SOLIDARIBUS »
6, Rue Fulton 87280 LIMOGES
05 55 04 20 00
05 55 04 20 30
solidaribus.spf167@wanadoo.fr
www.spf167.org

RESTOS DU CŒUR

Les nouveaux locaux des restos du cœur situés dans la "Maison des associations Simone Veil", font l'unanimité !!

Les bénévoles apprécient cet espace, impeccable et très fonctionnel, permettant d'inscrire les bénéficiaires, de stocker et distribuer les aliments.

Les personnes accueillies trouvent l'espace accueil chaleureux, "sympa" et la distribution bien organisée.

En cette période "été" les distributions ont lieu le jeudi matin de 10h à 12h, tous les quinze jours. Tél. **06 64 97 29 87**.



Signature de la convention d'utilisation des locaux de la Maison des associations entre les Restos du cœur et la commune

SECOURS CATHOLIQUE

L'association a déménagé dans un nouveau local au **17, rue Firmin Tarrade**. Accueil et boutique.

Une dizaine de bénévoles assurent l'ouverture au public le mercredi et le vendredi de 14h30 à 17h, et le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 17h.



LE CLUB DE TENNIS DE CHÂTEAUNEUF LINARDS

Fort d'environ cent cinquante licenciés, le club de Tennis de Châteauneuf Linards reste dynamique, et fait partie des plus gros clubs du département. La saison 2022-2023 a vu 26 équipes qui ont participé à divers championnats, 30 groupes de cours, un centre d'entraînement dédié aux jeunes compétiteurs, de 11 à 18 ans, au nombre de 30, une galaxie tennis pour les 3 à 12 ans, du sport santé sur prescription médicale et du sport adapté pour personnes handicapées. Grâce à ses structures, il a pu organiser 13 tournois multi chances, 4 tournois jeunes, 18 stages pendant les vacances scolaires, 2 plateaux, un tournoi open, un tournoi interne, une journée amicale de doubles mixtes et 48 matchs libres. Il exporte aussi ses compétences à l'extérieur, en proposant du tennis à l'école et du tennis en péri-scolaire pour 130 enfants dans les écoles alentours. Cette année a vu aussi de nouvelles animations sportives portées par le club : un tournoi Open à Beaumont du lac et des animations d'Urban tennis, à Châteauneuf en partenariat avec Super U et à Eymoutiers. Le club a aussi participé au forum des associations à Châteauneuf, a organisé son loto annuel, proposé une journée portes ouvertes et inauguré de nouveaux sweats en partenariat avec le Crédit Agricole de Châteauneuf. Quelques jeunes joueurs ont pu assister,

grâce à un transport mutualisé du comité de tennis, à une après-midi de matchs de l'Open BLS de Limoges, qui rassemble les meilleures joueuses de tennis. **L'implication de ses entraîneurs a été récompensée**, puisque **Cédric Charnailat**, principal coach du club a reçu la **médaille de l'Esprit Sportif par le Comité Départemental Olympique et sportif**. Le club espère maintenant la couverture d'un second court, la réfection du court de Linards et d'un ou plusieurs courts à Eymoutiers. Suivez le club sur Facebook et Clubeo : TCCL-Tennis club Châteauneuf Linards



Informations et renseignements : Pascal
au **06 22 95 71 85**, pascal.juille@laposte.net

AMICALE DE MOUSSANAS

L'amicale de Moussanas recevait dimanche 14 janvier les Troubadours de la Combade. Ce sont 112 spectateurs qui ont pu applaudir leurs danses, les chants de Bernard et les saynètes en patois : "Lou Lié à Zenchère" en première partie et "nous touornin au paï" en deuxième partie. A l'entracte nous avons tous dégusté la galette. C'est dans une excellente ambiance que s'est déroulé cet après-midi. Nous remercions la troupe, les participants et bénévoles pour ce bon moment de détente.

Le dimanche 25 février l'amicale organisait son loto annuel. 330 participants sont venus tenter leur chance pour gagner les différents lots proposés : VTT, combiné frigo, matelas... ainsi que les deux jambons de la tombola.

L'amicale remercie tous les participants, les acheteurs de billets de tombola, la municipalité, les bénévoles et tous les généreux donateurs pour la réussite de cette journée.

Les prochaines manifestations :

- Le 12 avril : chasse aux œufs avec les élèves de l'école maternelle.



Les Troubadours de la Combade

- Le 4 mai à 20h30 à la salle Bartholdi **récitation Jean FERRAT** donné par Jean Luc Lasvergnas. Entrée 10 €
- Le 9 mai l'amicale fêtera ses **70 ans** autour d'un repas préparé et servi par Mathias "Les Bons Vivants", animé par POLLUX. Prix du repas 28 €.
- Le 6 juillet : **rallye touristique** au départ de l'esplanade du lac avec un nouveau circuit et de nouvelles énigmes à découvrir. Inscription 5 € par personne. **Réservation au 06 43 13 90 50.**



Loto de l'amicale de Moussanas, une salle pleine à craquer

LE COIN
DES ASSOCIATIONS

COMITÉ D'ANIMATION



Soirée châtaigne le 30 octobre 2023

APECN



Remise de chèque de l'APECN (Association des parents d'élèves de Châteauneuf/Neuvic) aux écoles. Les sommes remises serviront à financer les différents projets scolaires. Association dynamique ! **Prochaine manifestation : marché aux fleurs le 12 mai.**

RALLYE JEAN-PIERRE CHAMPEAU

Samedi 2 et dimanche 3 mars 2024



Remise des coupes aux vainqueurs





Mariages

- 0 mariage
- 0 PACS



Naissances

- 7 naissances hors commune



Parrainages civils

- 1 parrainage civil



Décès

- Gabriel BARLET 3 septembre
- Germain MAZURIER 4 septembre
- Jean, Claude CHAMPEAU 9 septembre
- Odette, Edith TAURON, veuve ROULET 9 septembre
- Jean Marcel PETIPAS 12 septembre
- Pierre, Daniel LEBON 30 septembre
- Josiane, Marguerite DUBOIS, divorcée MEISTERMANN 9 octobre
- Philippe ROUDAUD 11 octobre
- Frederick CRAWLEY 16 octobre
- Germaine, Hélène RUAUD, veuve MADOUMIER 1^{er} novembre
- Andrée, Michelle SAUTOUR, veuve DOUDARD 10 novembre
- Christiane, Huguette THIBAUD, veuve COUTANT 13 novembre
- Odette POITIERS, épouse FAURE 25 novembre
- Andrée SÉRU, veuve QUINTY 26 novembre
- Gabriel, André, Pierre PEYCLIT 26 novembre

- Jean-François, René, Louis POSTIC 9 décembre
- Edith, Marie, Marguerite RIVET, veuve DULIBEAU 11 décembre
- Jean, René CASTENOT 16 décembre
- Jean-Marc, Dominique GUILLOUX 26 décembre
- Germaine, Yvonne NIZOU, veuve PONCHUT 12 janvier
- Augustino ANTUNES - FRANCISCO 16 janvier
- Jean, Michel CAFFY 19 janvier
- Renée, Marie, Louise CHADELAUD, veuve RIVET 29 janvier
- Jean, Michel PICHOU 3 février
- Christine, Jacqueline, Simonne CHAUVET, divorcée SOURON 16 février
- Jeanne, Odette CHICOT, veuve FARGEAUD 17 février
- Renée, Simone GENESTE, veuve DUTAUZIA 19 février
- Michèle, Andrée JAUBERT 25 février
- Laurent LEFEBVRE 23 février

TRAVAUX



CIMETIÈRE

Un panneau d'affichage a été installé sur le mur du cimetière : le règlement intérieur du cimetière, le plan des allées et des sépultures y sont affichés.

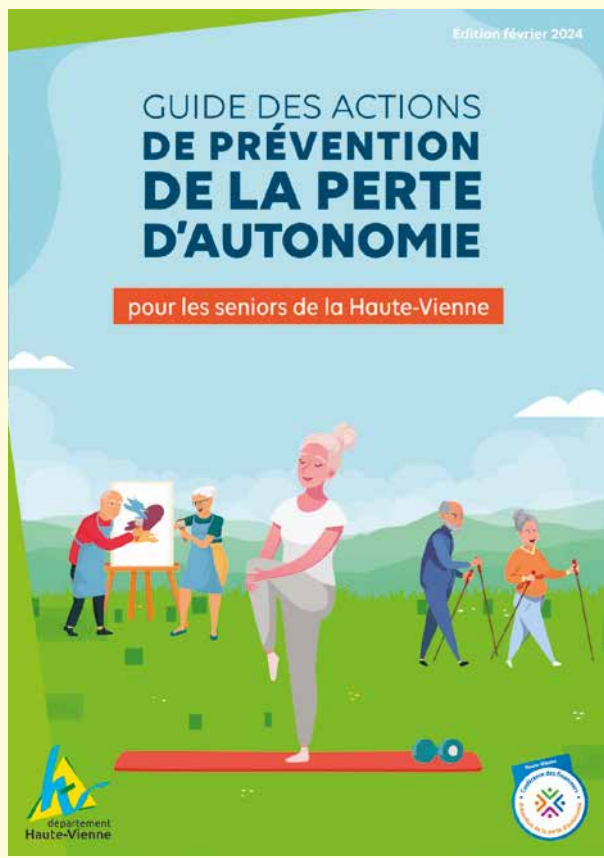
AUTRES TRAVAUX : Cf Bilan mi-Mandat réalisé en mars 2024.

DROIT D'EXPRESSION LISTE D'OPPOSITION :

les élus « Tous unis pour Châteauneuf » n'ont pas souhaité publier un article dans le bulletin municipal.

GUIDE 2024 DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE POUR LES SENIORS

Le guide 2024 de la prévention de la perte d'autonomie pour les seniors de la Haute-Vienne vient d'être édité par le Conseil Départemental. Il est à votre disposition à la mairie ou sur internet : <https://www.haute-vienne.fr/publications/actions-de-prevention-de-la-perte-dautonomie-2024>



À LA PERSONNE AIDE

Vous avez 60ans et plus

Divertissez-vous tous les mardis de 14h30 à 17h

à la salle des permanences de Chateaufort-la-Forêt



Programme du 1er janvier au 30 juin 2024

(ateliers prévisionnels, sous réserve de modification)

Janvier	Février	Mars
09/01: Gymnastique Volontaire + épiphanie 16/01: Création Recyclage 23/01: Chorale 30/01: Pastels	06/02: Crêpes /Chandeleur 13/02: Gymnastique Volontaire 20/02: Quizz musical 27/02: Partageons nos savoirs	05/03: Ecrivons une nouvelle 12/03: Gymnastique Volontaire 19/03: Illustrons notre nouvelle 26/03: Jeux de mémoire
Avril	Mai	Juin
02/04: Chocolats de Pâques 09/04: Gymnastique Volontaire 16/04: Jeux d'adresses 23/04: Premiers secours 30/04: Perles diamant	07/05: Art floral « muguet » 14/05: Gymnastique Volontaire 21/05: Sortie ZEN 28/05: Photos vintage	04/06: Théâtre 11/06: Gymnastique Volontaire 18/06: chantons et dansons 25/06: Repas champêtre et discussion

Renseignements
& Inscriptions :

Nathalie Cibert :
06.33.87.92.04 / 05.55.10.01.31
n.cibert@adpad87.fr



Avec le soutien :



AAPMB (Association d'Aide à la Personne Monts et Barrages)

AAPMB



Association d'Aide à la Personne
Monts et Barrages

Entretien
du linge

Sorties

Aide à la mobilité

Notre service de portage de repas
à domicile

Le service vous propose des repas équilibrés, adaptés aux régimes de chacun pour répondre à vos besoins durables ou temporaires et cela 7j/7

Courses

Accompagnement dans les démarches administratives

Notre service d'aide à domicile prestataire

- Evaluation de vos besoins
- Plannings mensuels
- Salarié(e)s formé(e)s
- Coordination des différents intervenants
- Adaptation des interventions à vos besoins
- Accompagnement administratif

Aide à la personne

Notre service d'aide à domicile mandataire

Aide à la toilette

- Recherche et proposition de personnel
- Démarches administratives
- Proposition et rédaction des contrats de travail
- Etablissement des bulletins de salaire
- Continuité des interventions

Accompagnement dans la vie sociale

Entretien du logement

Contact:

Siège social Eymoutiers : 8 rue de la collégiale 87120 Eymoutiers 05 55 69 79 01

Antenne de St Léonard de Noblat: 15 rue de Beaufort 87400 St Léonard de Noblat 05 55 56 09 97

Antenne de Châteaufort-la-Forêt : 3 rue de la Combe aux Bœufs 87130 Châteaufort-la-Forêt 05 55 69 39 99



CONCERTATION PUBLIQUE ZONES D'ACCELERATION DES ENR (Énergies Renouvelables)

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent après concertation du public des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR). Il s'agit de zones favorables à l'accueil de projets d'énergie renouvelable pour lequel il y a un potentiel de production.

Un temps de consultation publique du 23 au 29 janvier 2024 a permis aux habitants de faire part de leurs avis et observations sur la proposition de zones d'accélération établies par un groupe de travail d'élus de la commune de Châteauneuf-la-Forêt (aide à l'identification des zones par le SEHV et la DDT).

À la suite de ce temps de concertation la proposition des zones ENR a été présentée au Conseil Communautaire le 29 janvier, en Conseil Municipal le 30 janvier 2024 pour délibération puis transmis aux services de la Préfecture (Référént Préfectoral) puis au CRE (Comité Régional de l'Energie) pour avis.



Consultation publique des zones ENR

Zones favorables à l'accueil de projets d'énergie renouvelable pour lequel il y a un potentiel de production :

- **Zonage photovoltaïque sur toitures :** potentiel sur toitures bâtiments publics, agricoles, d'artisans et autres.
- **Zones de développement de centrales photovoltaïques au sol :** carrières et parkings (plus de 500m²).
- **Agri photovoltaïque :**

Considérant que le projet de décret relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur terrains agricoles, naturels ou forestiers n'est pas actuellement validé,

Considérant que la définition des zones agricoles incultes sur lesquelles des installations photovoltaïques pourraient s'installer prioritairement, n'est pas établie à ce jour au niveau départemental, la collectivité juge prématuré de procéder à l'identification de ZAE nR sur terres agricoles.

- **Géothermie :** zone du bourg et des hameaux, identifiée. Notre zone est éligible à la géothermie de minime importance.
- **Réseau de chaleur :** zone du bourg identifiée. Projet communal en cours d'étude en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et le SEHV.
- **L'énergie éolienne** n'est pas retenue comme elle ne l'a pas été dans le PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale de Briançonnais) de 2020 compte tenu de l'impact majeur sur le développement de la commune, sur l'environnement et du faible potentiel éolien.
- **La méthanisation** n'est pas retenue compte tenu de l'état de nos petites routes communales, et pas adaptée à notre territoire.
- **L'hydroélectricité :** une étude de micro hydro électricité réalisée par les services de l'Etat sur le barrage du lac a démontré un faible potentiel avec un investissement relativement important (100 000 € pour l'électricité de quatre maisons).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes du 9 juin est fixée au 1^{er} mai sous format électronique et jusqu'au 3 mai 2024 sous format papier à la mairie.

LES POMPIERS ONT CÉLÉBRÉ LA SAINTE BARBE LE 16 DÉCEMBRE 2023





NOUVEAUX SERVICES

SecondChanceSav : Yannick Besse, dépannage informatique à domicile auprès des particuliers et des entreprises (ordinateur, smartphone, et consoles de jeux)

Tél. **07 56 88 28 78**

Mail : contact@secondchancesav.fr

M.C Rénovation 87 : Grégory Vignaud, auto-entrepreneur en peinture neuf et rénovation, aménagement Placo.

Tél. **06 84 81 11 60** - Mail : g87g@live.fr

INFOS COMMERCES

Extension de la grande surface de notre commune. Une histoire de famille !



INFORMATION DE SAICA PAK, DÉFIBRILLATEURS ACCESSIBLES AU PUBLIC

La cartonnerie Saica Pack vient d'équiper son site de deux défibrillateurs accessibles au public :

Rue Paul Breton sous l'auvent de la tour, et à l'entrepôt le Bueix.

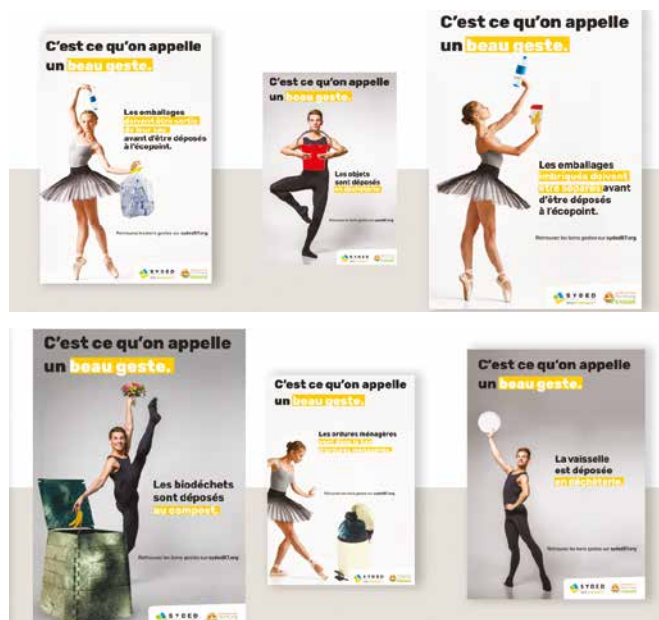


CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

On constate de plus en plus la présence de déjections canines dans le bourg et autour du lac. Pour rappel des distributeurs de « sacs à toutous » sont à disposition, place Eugène Degressat et au lac près du chalet des maîtres-nageurs. Avant la balade pensez à vous équiper !
Je ne jette pas mes déchets dans la nature !



21^e ÉDITION DE « RANDONNEZ-VOUS EN HAUTE -VIENNE »

Le Conseil départemental vous invite pour la **21^e édition de Randonnez-vous en Haute-Vienne** le **dimanche 1^{er} septembre** prochain ! L'évènement rando investira cette année le **Mont Gargan** et ses alentours. Quatre parcours de distances différentes seront proposés. Du parcours familial au parcours expert, il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux ! **Et le départ de la boucle de 25 km se fera chez nous à Châteauneuf-la-Forêt !** Inscriptions en ligne sur haute-vienne.fr du 2 au 27 août.

PERMANENCES À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

FNATH : 05 55 34 48 97

3^e vendredi du mois sur rendez-vous à la mairie de 8h30 à 12h

ADIL : 05 55 10 89 89

1^{er} mardi du mois à la mairie de 16h à 17h30

Nov'Habitat 87 : 05 55 14 88 42

Sur rendez-vous de 10h à 12h

Maison France Services :

12, avenue Amédée Tarrade

Mission Locale : 05 55 10 01 00

1^{er} et 3^e mardi du mois, Antenne du Conseil Départemental - MDD de Châteauneuf-la-Forêt (impasse des Thuyas)

Secours Populaire :

4^e mardi du mois - BUS solidaire

Place du 8 Mai 1945 de 13h30 à 15h

Restos du cœur :

Maison des associations Simone Veil

37, avenue Jean Cruveilhier

Jeudi matin de 10h à 12h

Secours catholique : 07 86 56 52 82

19, rue Firmin Tarrade

Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

et le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 17h

Mail : chateauneuf.870@secours-catholique.org

Conciliateur de Justice :

Madame Lucette CHEYPE

Tél. 06 98 01 31 28

Secrétariat de mairie : 05 55 69 30 27

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h45 à 17h45

Mail : mairie@chateauneuf-la-foret.fr

Téléphone astreinte élus : 06 74 96 27 53 (en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Horaires d'ouverture de la déchèterie de la Communauté de Communes : **NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 2 MAI 2024**

Lundi et mercredi : Fermé - Mardi : de 14h à 17h15

Jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Téléphone : 05 55 12 12 87 (Syded)

Maison France Services à Briance-Combade :

12, avenue Amédée Tarrade

Horaires d'ouverture : de 10 à 17h du lundi au vendredi et de 10h à 13h le samedi matin - Tél : 05 55 69 39 32

Numéro d'urgence Communauté de Communes :

07 52 06 97 57 (eau et assainissement)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 depuis un téléphone mobile : 112

Pharmacie de la Forêt : Téléconsultation médicale

9, avenue du Pont la Prairie

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi

de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 - Tél : 05 55 69 36 35

Pharmacie de garde : composez le 32-37

Médecins : en cas d'urgence composer le 15

CPTS Monts et Barrages : 05 55 11 32 32

Cabinets Infirmiers : SABATIER, BORDERIE, LAPLANCHE

6, allée des Tilleuls - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 77 21

LE GOUFFE, THOMAS

4, rue Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 36 75

Kinésithérapeutes : CHATENET, SCHERER, CAYN, RIFFAUD

24, route de la Forêt - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 60

Ostéopathe : Paul BODIMEADE

Beauvais - 10, chemin de Beauvais - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 95 46 25 38

Podologue : Alex VÉRINAUD

Avenue du Pont la Prairie - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 65 94

Dentistes :

Docteurs Amélie POMMARET, Emmanuelle GIULIARDI

8, route du Puy Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 44 19 12 06

Psychologue : Mme Géraldine VANDEPLANQUE-REY

4, rue du Peyrassaud - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

06 08 27 37 91

EHPAD :

10, route du Puy-Chat - 87130 Châteauneuf-la-Forêt

05 55 69 31 76

Cabinet vétérinaire : Selarl VET'Puychat

6, route du Puychat - 05 55 69 34 30

Écoles :

École maternelle : 05 55 69 39 02

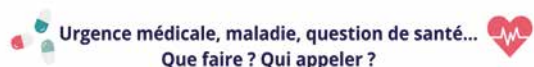
Directrice Madame Florence Prat

École élémentaire de Châteauneuf : 05 55 69 75 22

Directrice Madame Léa Boucly

École élémentaire de Neuvis-Entier : 05 55 69 37 28

Directrice Madame Marie Anne Pateloup



Je suis témoin ou je suis moi-même dans une situation d'urgence vitale ? J'appelle le 15 sans attendre. Je ne me rends pas directement aux urgences. Quand ? 7 jours sur 7 24 heures sur 24	J'ai besoin d'une consultation médicale ? J'appelle mon MÉDECIN TRAITANT qui me proposera un rendez-vous dans un délai qu'il jugera approprié. Quand ? Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à midi.	J'ai besoin d'une consultation médicale mais je n'ai pas de médecin traitant, ou mon médecin ne peut pas me recevoir ? J'appelle le 05 55 11 32 32 Les médecins de la CPTS Monts et Barrages s'organisent pour vous proposer un rendez-vous dans un délai de 48 heures. Quand ? Du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures et le samedi matin de 8 heures à midi.
--	---	--